Doc global du programme

**Pour l’icône Culture du site :**

CLÉRY-ST ANDRÉ **ENCORE PLUS DE CULTURE**

**Cléry-Saint André bénéficie d’une offre culturelle. Nous continuerons à la soutenir et faciliterons l’accès à la culture de chaque Cléricois par la création de la Maison de la Jeunesse et de la Culture :**

**1.** Une salle de spectacle d’environ 130 places. Elle proposera une programmation jeune public ouverte aux scolaires du secteur. Elle accueillera des artistes en création et des mises à dispositions seront accordées sur projet. Enfin, des tarifs de location de salle seront prévus.

**2.** La bibliothèque sera relocalisée pour lui donner un espace plus adapté et plus visible. Un budget sera alloué pour l’achat de nouveaux ouvrages. Nous demanderons à l’Intercommunalité́ de mettre en cohérence la poli- tique de lecture publique avec le programme scolaire. Le rattachement de Cléry-Saint André au réseau des médiathèques et des bibliothèques au niveau Intercommunal permettra de favoriser le prêt de livres.

**3.** L’accessibilité́ de l’école de musique implique une révision des tarifs. L’offre musicale sera élargie à d’autres instruments tels que le piano, le violon, la guitare, etc. Nous mènerons un audit pour connaître nos marges de manœuvre. Nous développerons un agenda des manifestations musicales afin d’instituer un rituel culturel.

**Pour l’icône jeunesse (qu’il faut créer) :**

Nous voulons notamment que notre jeunesse trouve sa place et s’investisse pour Cléry

1. Créer une Maison de la Jeunesse et de la Culture (MJC)

a répondre au besoin de dynamisme des 14-18 ans

a intégrer l'école de musique et la bibliothèque

a proposer des espaces de répétitions

a disposer d’une salle de spectacle de 130 à 150 places

**2.** Imaginer un espace numérique public gratuit et accessible à tous

**3.** Transférer le pass’ jeune à la MJC

**Pour l’icône Rayonnement :**

CLÉRY- ST ANDRÉ **RAYONNANTE**

**Pour accroitre l’attractivité de Cléry-St André et favoriser son rayonnement, nous pro- posons de :**

**1.** Poursuivre le travail de restauration de la Basilique, qui contribue à l’essor du tourisme. A cette fin, un dialogue permanent sera mené́ avec l’État et le Département. Un  
appel au mécénat sera recherché.

**2.** Réhabiliter l’ancienne école de Saint André en auberge de jeunesse. Elle proposera également une location de salle. Elle accueillera un atelier de réparation de vélos pour les touristes. Un commerce de vente en ligne de produits du terroir sera mis en place. La place de Saint André sera aménagée tout en sécurisant les déplacements doux et les voies adjacentes.

**3.** Valoriser les chemins de Saint Jacques de Compostelle par la mise en place de panneaux aux entrées de ville. Une incitation à la mise en place du réseau des maisons étapes sera  
proposée.

**4.** Demander la labélisation de notre territoire en tant que Villes et Pays d’Art et d’Histoire pour valoriser notre patrimoine culturel.

**5.** Mettre en avant les atouts de Cléry-Saint André pour convaincre les sociétés de production de réaliser leurs tournages sur notre territoire. Ainsi, Cléry-Saint André bénéficiera de retombées économiques. Nous mettrons en place les outils nécessaires pour satisfaire leurs demandes.

**6.** Créer avec l’aide de la Région Centre Val de Loire et en lien avec notre histoire, un jumelage avec une ville d’Ecosse en lien avec Marguerite d’Ecosse, première femme de Louis XI.

**Pour l’icône évènement (qu’il faut créer) :**

CLÉRY-ST ANDRÉ **FESTIVE & CONVIVIALE**

**Cléry-St André bénéficie de grandes manifestations que nous allons bien sûr maintenir et développer. L’année sera jalonnée de nouveaux rendez-vous :**

**1.** La fête de la musique sera un évènement festif proposé sur toute la journée. Des animations intergénérationnelles seront proposées. Des concerts seront organisés en fin d’après-midi jusqu’en fin de soirée.

**2.** Cléry-Saint André accueillera le 14 juillet par des décorations dans les rues. Une programmation festive sur la journée sera proposée et se terminera avec un feu d’artifice musical et un bal.

**3.** Notre enquête a révélé́ votre regret de la disparition du marché́ villageois. Aussi, la commission en charge des festivités créera un comité́ de pilotage ouvert à tous. Sa mission sera de proposer un évènement en lien avec notre histoire.

**Pour l’icône sécurité :**

CLÉRY-ST ANDRÉ **SÉCURITÉ & PRÉVENTION**

**Cléry-Saint André dispose d’un policier municipal et a fait le choix budgétaire d’investir dans plusieurs cameras de vidéo-protection. Bien qu’aucun chiffre ne nous ait été communiqué pendant six ans sur la délinquance, nous ne remettrons pas en cause le dispositif actuel. En revanche :**

**1.** Nous procèderons, sans délai, à un audit de l’évolution des dé- lits et de la délinquance.

**2.** Nous évaluerons l’efficacité́ du dispositif «voisins vigilants» en vue d’un développement éventuel sur Cléry-Saint André.

**3.** Nous garantirons la présence d’une personne dédiée à la sécurisation de la traversée des écoliers sur la départementale et Rue de Meung.

**4.** Nous lancerons immédiatement un dialogue avec le Ministère de la Défense par l’intermédiaire du Président des Maires du Loiret afin d’obtenir un renforcement des effectifs de Gendarmerie.

**Pour l’icône Finance :**

CLÉRY-ST ANDRÉ **UN BUDGET CONSACRÉ A L’AVENIR**

**Les choix que nous faisons sont apprécies au travers du prisme du développement économique de la ville. Ils peuvent paraître ambitieux et pourtant, ils répondent à la nécessité́ incontournable d’accroitre l’attractivité́ (nouveaux arrivants, nouveaux com- merces, nouvelles entreprises, attrait touristique...) tout en préservant l’équilibre bud- gétaire de la commune.**

Nous veillerons à̀ préserver notre capacité́ d’autofinancement et à optimiser l’utilisation des excédents budgétaires en fixant un plan- cher sous lequel nous nous interdirons de descendre.

Cet exercice s’accompagnera d’une recherche exhaustive des subventions allouées (Europe, État, Région, Département, contrat de pays, communauté́ de commune etc...) aux différents projets UTILES.

**Pour l’icône environnement :**

Il n’est pas toujours facile de distinguer cadre de vie et environnement ! Souvent la cadre de vie est associée au lieu vie. Alors que pour l’environnement nous comprenons nature, biodiversité, écosystème etc.

Aujourd’hui, il est difficile de réduire le cadre de vie à la propreté des trottoirs, au bon état de la voirie, à de bonnes relations de voisinage ou encore à des bâtiments rénovés. Au final, à chacun de trouver sa propre définition de l’environnement ou du cadre de vie idéal. Notre projet consiste à permettre aux Cléricois de profiter d’une excellente qualité de vie. En imaginant la ville de demain, il nous faut répondre au mieux aux espérances des usagers en matière d’aménagements et de services, tout en préservant nos ressources naturelles.

Face à la prise de conscience collective autour des enjeux environnementaux et dans la dynamique du Grenelle de de l’Environnement, Cléry-Saint André se doit de conserver un cadre agréable pour tous. Notre commune dispose d’un patrimoine architectural et naturel d’exception. Devant la richesse et la diversité de ces ensembles, il est de notre devoir de comprendre, préserver et faire connaitre l’ensemble de ces richesses insoupçonnées

1. Un patrimoine communal sobre, efficient et économe en énergie (rénovation des bâtiments, éclairage public…)
2. L’éducation à l’environnement (Projet Éducatif de Territoire) avec des ateliers éco-gestes respectueux de l’environnement (actions contre le gaspillage alimentaire, actions ciblées de nettoyage…)
3. Favoriser la diversification des méthodes agricole vers l’agroécologie, dont l’agriculture biologique
4. Un plan piéton qui permet de relier les différents points de la ville, à pied, de manière sécurisée pour tous. Ce plan sera accompagné d’une carte des liaisons douces qui indiquera les différents cheminements à pied, à vélo ou mixte. Ce maillage s’inscrira dans un esprit d’itinéraire de balade.
5. Une expérimentation d’une ligne vélo-bus sera conduite pour sécuriser les déplacements de nos enfants qui se rendent à l’école, au collège et à leurs activités culturelles ou sportives

Au niveau de l’Intercommunalité Obtenir le Label Territoire à énergie positive par :

1. L’étude de la méthanisation : le choix de la biomasse comme énergie renouvelable locale pour répondre aux besoins en chaleur, ce qui permet d’obtenir un coût de chauffage compétitif et plus stable dans le temps.
2. La valorisation du recyclage des déchets verts par la distribution de composteurs

Le développement et la modernisation des apports volontaires

**Pour l’icône cadre de vie :**

Sur la cadre de vie, voirie et urbanisme :

1. Obtenir deux fleurs d’ici la fin du mandat dans le cadre des villes et villages fleuris
2. Créer un Pôle d’attractivité qui comprend :
3. Une maison des associations
4. Une maison de la jeunesse et de la culture (MJC)
5. Une auberge de jeunesse
6. La plaine du sport
7. L’agrandissement de la cantine scolaire
8. Un centre de loisirs
9. Une bibliothèque plus adaptée

Pour le Centre Bourg (hors pôle d’attractivité) :

1. Poursuivre l’aménagement rue du Maréchal Foch
2. Aménager les abords de l’école
3. Améliorer et développer le stationnement voitures/vélos
4. Soutenir l’embellissement des façades

Plans Pluriannuels d’Investissements (PPI)

1. Dédié à la voirie
2. Dédié aux écoles

Pour Saint-André (hors pôles d’attractivité) :

1. Aménager la place de Saint André

Pour l’ensemble de la commune :

1. Fluidifier la circulation
2. Développer les voiries partagées, les rendre plus visibles et plus sécurisées
3. Définir un plan d’entretien des marquages au sol
4. Mettre en place une signalétique cohérente

Au niveau de l’Intercommunalité Obtenir le Label Territoire à énergie positive par :

1. L’étude de la méthanisation : le choix de la biomasse comme énergie renouvelable locale pour répondre aux besoins en chaleur, ce qui permet d’obtenir un coût de chauffage compétitif et plus stable dans le temps.
2. La valorisation du recyclage des déchets verts par la distribution de composteurs
3. Le développement et la modernisation des apports volontaires

**Pour l’icône vie associative :**

Des sports et les loisirs pour tous :

À Cléry, tous les sports peuvent être pratiqués grâce à la diversité, au dynamisme de nos clubs et associations

1. Nous veillerons à mieux les soutenir dans leurs besoins au quotidien (disponibilité́ des gymnases et terrains de sport, horaires, aides financières, prêt de matériel...)

2. Nous engagerons des investissements pour créer la plaine des sports et des loisirs :

a Un skate park avec un terrain multisports  
a Un parcours de santé  
a Un parcours de street workout (musculation en extérieur)  
a La création de parcours de course à pied sécurisé́

3. Promouvoir Cléry au travers d’évènements sportifs aux niveaux régional, national et international

Associations & bénévolat :

Vous êtes nombreux à vous investir bénévolement dans les associations Cléricoises. Votre action force le respect et l’admiration. Nous devons mieux prendre en compte cet engagement :

1. Créer une maison des associations  
2. Donner une dimension festive au forum des associations en l’associant à la fête du sport

3. Créer sur le site de la ville un espace dédié aux associations pour promouvoir leur manifestation «On sort à Cléry !»

4. Mettre à disposition les abris bus et supports de bannières pour les grandes manifestations  
5. Simplifier au quotidien la vie des associations (utilisation des salles, prêt de matériel,...) en réduisant les contraintes administratives

**Pour l’icône éducation :**

1. Face au constat de fatigue des enfants et en accord avec la demande du conseil d’école de 2018, remettre en place la semaine d’école à 4 jours
2. Étudier un système de navettes le mercredi, entre le centre de loisirs des Poussins et les complexes sportifs et de loisirs
3. Dès notre élection, être partenaire avec les parents d’élèves et les ensei- gnants pour la réouverture de la 5ème classe maternelle
4. Faire évoluer le Projet Éducatif De Territoire (PEDT) vers des activités sur la protection de l’environnement, la citoyenneté́ et le vivre ensemble
5. Ouvrir la commission des dérogations aux parents d’élèves et au corps enseignant
6. Poursuivre le projet d’agrandissement de la cantine scolaire
7. Créer un aménagement sécurisé́ devant l’entrée de l’école ; organiser et sécuriser le parking
8. Revoir le fonctionnement du Conseil Municipal des Enfants (CME)
9. Étudier l’ouverture d’un centre aèré pour les vacances scolaires
10. Favoriser les passerelles entre les écoles et l’école de musique
11. Étudier la possibilité́ de remettre en place la caisse des écoles et élargir ses compétences.
12. Établir un plan pluriannuel d’investissement (entretien des bâtiments, renou- vellement du parc informatique… )
13. L’agrandissement de la cantine scolaire
14. Un centre de loisirs
15. Une bibliothèque plus adaptée
16. Aménager les abords de l’école
17. Plans Pluriannuels d’Investissements (PPI) dédié aux écoles
18. L’éducation à l’environnement (Projet Éducatif de Territoire) avec des ateliers éco-gestes respectueux de l’environnement (actions contre le gaspillage alimentaire, actions ciblées de nettoyage…)
19. Une expérimentation d’une ligne vélo-bus sera conduite pour sécuriser les déplacements de nos enfants qui se rendent à l’école, au collège et à leurs activités culturelles ou sportives

**Pour l’icône bienveillance :**

**1.** Dans le cadre du Centre Communal d’Action Social, nous travaillerons avec les professionnels et les représentants d’associations : familiales, handicapés, retraités et œuvrant contre l’exclusion.

**2.** Faire du repas des aînés un rendez-vous intergénérationnel.  
**3.** Mettre en place un agenda d’activités, de loisirs et de sorties culturelles pour rompre avec l’isolement.

**4.** Renouveler le Conseil des Sages et l’ouvrir aux personnes à partir de 60 ans.  
**5.** Accompagner et soutenir toute initiative pour le maintien à domicile (ex : la domotique au service des seniors).  
**6.** Mettre en place une véritable politique publique pour le logement des séniors jusqu’au niveau Intercommunal avec pour exemples : la coopérative d’habitants, les villages séniors, les logements partagés ou les Papys Lofts portés par les HLM pour un loyer entre 270€ et 500€ (ex : Boos, Gainneville, Cléon en Seine Maritime).  
**9.** Soutenir les actions de solidarité́ par une manifestation dédiée (téléthon, repas solidaire...).  
**10.** Continuer à soutenir et développer la crèche familiale et favoriser la mutualisation des espaces.  
**11.** Les vœux du Maire seront ouverts à tous les Cléricois.